

## Questions fréquemment posées par les familles

### Contexte

En raison de la loi de [2020 sur la dyslexie et les autres difficultés de lecture adoptée par le conseil municipal de Washington](#), les écoles publiques de Washington ont ajouté le RAN (Rapid Automatized Naming) aux évaluations de l'alphabétisation précoce à partir de l'année scolaire 2023-2024. Les enfants de maternelle et de CP qui obtiennent des résultats très inférieurs au niveau scolaire dans leur score composite et qui sont très en-deçà du niveau de référence dans le RAN sont considérés comme « à risque » d'avoir des difficultés de lecture. Il peut s'agir de difficultés liées à la dyslexie. Le fait d'être identifié comme pouvant avoir des difficultés à lire n'est pas un diagnostic de difficulté de lecture.

### Si mon enfant est identifié comme « pouvant » avoir des difficultés à lire, cela veut-il dire qu'il souffre de dyslexie ?

Pas forcément. Votre enfant a été identifié comme étant « à risque » de développer des difficultés de lecture ou une dyslexie. De nombreux enfants réagissent rapidement et positivement à un enseignement de qualité dispensé intégralement en classe, en plus de l'enseignement en petits groupes, et sortent de la catégorie des enfants « à risque ».

### Le fait d'être « risque » signifie-t-il que mon enfant souffre d'un trouble de la lecture ?

Pas forcément. L'expression « à risque » signifie qu'ils peuvent avoir besoin d'un enseignement plus poussé en lecture pour répondre aux attentes du niveau scolaire. Si les élèves bénéficient d'une intervention structurée en matière d'alphabétisation et ne progressent pas, l'équipe des systèmes de soutien à plusieurs niveaux (MTSS) de l'école trouvera des soutiens et étapes supplémentaires.

### Que puis-je faire à la maison ?

En tant que parent ou soignant, le soutien le plus efficace que vous puissiez apporter à votre enfant à la maison c'est de l'assister dans la lecture. Si votre enfant ne lit pas encore de manière autonome, vous pouvez lui faire la lecture à haute voix. Vous pouvez également écouter des livres audio en famille. Si votre enfant commence à lire seul, utilisez des [textes décodables](#) avec des mots simples recommandés par son enseignant. Il est également essentiel que les élèves viennent à l'école pour que leurs enseignants leur inculquent ces compétences de base en lecture et en écriture.

### Où puis-je en apprendre davantage sur l'alphabétisation du jeune enfant et sur la manière d'aider mon enfant ?

Le site [www.readingrockets.com](http://www.readingrockets.com) contient de nombreux articles et des vidéos pour les familles

### Que dois-je demander à l'enseignant de mon enfant ?

1. Quelles sont les forces et les faiblesses de mon enfant en matière de lecture ?
2. Quels ont été les résultats de mon enfant aux tests « Dynamic Indicators of Basic Early Literacy Skills » (Indicateurs dynamiques des compétences de base en matière d'alphabétisation des jeunes enfants, abrégé en anglais DIBELS) ?
3. Que faites-vous pour soutenir le développement de mon enfant en ce qui concerne la lecture ?
4. Comment saurons-nous si mon enfant progresse ?

### Mon enfant recevra-t-il un enseignement différent de celui de ses camarades de classe ?

En plus de l'enseignement quotidien intégralement dispensé en classe, votre enfant recevra un enseignement conçu spécialement pour lui et ses besoins en lecture. La plupart des élèves recevront cet enseignement dans leur salle de classe, avec leurs enseignants, lors des séances quotidiennes de lecture en petits groupes. Certains élèves recevront un enseignement en dehors de la salle de classe. L'équipe MTSS de l'école (équipe chargée des systèmes de soutien à plusieurs niveaux) fera ces choix. Les élèves ne manqueront pas de temps d'apprentissage de base.

### J'ai eu des difficultés à lire lorsque j'étais enfant (ou quelqu'un de ma famille a eu des difficultés), cela signifie-t-il que mon enfant aura des difficultés ?

La dyslexie est un trouble génétique causé par des différences dans les structures cérébrales. Cela signifie que les élèves peuvent hériter de la dyslexie des membres de leur famille. Si vous avez eu du mal à apprendre à lire, votre enfant a 50 % de chances d'avoir lui aussi du mal à lire.

### **Mon enfant a obtenu de bons résultats en maternelle, pourquoi est-il maintenant en danger ?**

Le test d'alphabétisation du jeune enfant nous aide à repérer les élèves qui pourraient avoir des difficultés à acquérir les compétences nécessaires pour lire plus tard, comme entendre les phonèmes. Nous commençons ce test à l'école maternelle car c'est à ce niveau que nous commençons à enseigner ces compétences et pour cela, nous devons savoir quels élèves ont besoin d'une aide supplémentaire.

### **Pourquoi ce test a-t-il été effectué au début de l'année ?**

Les élèves qui présentent un risque d'avoir des difficultés à lire ont tout intérêt à bénéficier d'une aide précoce pour acquérir les compétences dont ils auront besoin pour lire. Nous voulons savoir immédiatement les élèves qui auront besoin d'un soutien supplémentaire pour qu'ils puissent se mettre au niveau de leurs camarades de classe et devenir de bons lecteurs.

### **Comment l'école suivra-t-elle les progrès de mon enfant ?**

Les élèves « à risque » passeront un test d'une minute toutes les deux semaines pour vérifier s'ils progressent dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Les enseignants, les chefs d'établissement et l'équipe MTSS examineront les résultats de ces tests toutes les deux semaines pour voir les élèves qui progressent et ceux qui ont besoin d'une aide supplémentaire. Nous suivrons les élèves jusqu'à ce qu'ils atteignent les niveaux de référence.

### **Mon enfant peut-il refaire le test ?**

Le test d'alphabétisation du jeune enfant est administré aux élèves de la maternelle au CE1 trois fois par an selon le chronogramme suivant : Septembre, janvier et juin. À chaque session de test, l'élève peut être retiré de la catégorie « à risque ». Les élèves ne passeront le RAN qu'au début de l'année en maternelle et au CP.

### **Cela signifie-t-il que mon enfant a besoin d'un plan d'éducation individualisé (PEI) ou qu'il remplit les conditions requises pour en bénéficier ?**

Non, les tests DIBELS et RAN ont pour but de détecter les risques. Ils ne constituent pas un diagnostic de handicap et ne permettent pas de savoir si un enfant présente un handicap. Si l'élève ne progresse pas rapidement avec le soutien supplémentaire qu'il reçoit en classe, l'équipe MTSS de l'école mettra en place un soutien plus important et sera en contact avec les familles si elle pense qu'un PEI doit être envisagé.

### **Comment cela s'intègre-t-il dans le PEI de mon enfant pour un handicap existant ?**

Si votre enfant a déjà un plan d'éducation individualisé (PEI), veuillez noter que les élèves reçoivent des services d'éducation spéciale en plus, et non en remplacement, des soutiens pédagogiques qui sont disponibles pour tous les élèves. Vous pouvez poser toutes vos questions au gestionnaire du dossier d'éducation spéciale de votre enfant.

### **Quelles sont les implications de ces tests si mon enfant est un apprenant multilingue ?**

Si votre enfant est identifié comme un apprenant d'anglais ou un apprenant multilingue qui reçoit des services ESOL (anglais pour les locuteurs d'autres langues), les résultats de son test peuvent être liés à sa connaissance croissante de l'anglais, et nous continuerons à suivre ses progrès en matière d'alphabétisation en gardant cela à l'esprit.

Pour toute autre question, adressez-vous à l'enseignant de votre enfant ou envoyez un e-mail à [literacyscreening@k12.dc.gov](mailto:literacyscreening@k12.dc.gov).